

# Schalenstein bei Ilanz

Autor(en): **Gartmann, Joh.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **3 (1876-1879)**

Heft 12-2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-155188>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

constater toutes, j'en comptai 9 grandes et 12 petites, les premières mesurant 7 cm. et les secondes 6 cm. de diamètre, sur 4 et 3 cm. de profondeur; elles sont toutes de forme demi sphérique, à l'exception de deux qui paraissent *conjuguées*. Les écuelles sont en général rassemblées sur l'espace le plus uni, bien qu'il s'en trouve aussi sur le bord du côté de l'ouest et deux isolées de petite dimension vers le sud. Quant au dessin qu'elles pourraient représenter, je n'ai pas la prétention de vouloir en donner l'explication précise, ni même hypothétique. Le relevé ci-joint que j'ai pris sur place de cette pierre des païens fournira peut-être matière aux savants à faire quelque découverte par la comparaison de ses signes archaïques avec ceux d'autres blocs conservés. Pour moi, je penche pour l'interprétation donnée par M. le Dr. *Ferdinand Keller*, qui admet que ces signes étaient destinés à rappeler une circonstance ou des événements dont le souvenir devait se perpétuer par la tradition orale. Toutefois, l'avis des astronomes ne serait pas à dédaigner, afin de savoir si l'on n'a pas eu l'intention de figurer quelques constellations. (Voyez Pl. XXIV, Fig. 2.)

Après les travaux importants de M. le Dr. *Keller*: »*Die Zeichen- oder Schalensteine der Schweiz*«<sup>1)</sup> de M. *Desor*: »*Les pierres à écuelles*«<sup>2)</sup>, et de MM. *Keller* et *Bachmann* dans l'*Indicateur* depuis 1874 jusqu'à maintenant, il serait inutile d'entrer dans plus de détails sur la signification encore problématique de ces signes. Mon but n'a été autre que de faire connaître la pierre des Prises.

Neuveville, en Avril 1879.

FRED. IMER.

<sup>1)</sup> »Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft.« Vol. XVII. 3.

<sup>2)</sup> La forêt vierge et le Sahara, pag. 184.

### 360.

#### Schalenstein bei Ilanz.

Oberhalb des Dorfes Cästris, auf einer Anhöhe, die etwa eine Viertelstunde vom Rheine entfernt ist, liegt ein Felsblock, der aus Gneiss besteht und ungefähr die Form eines dreiseitigen Prismas hat. Diese Form scheint eine ganz zufällige zu sein, indem von künstlicher Bearbeitung des Gesteins keine Spur wahrzunehmen ist. Die Länge des Steines, der als erratischer Block zu betrachten ist, beträgt 1,6 m., die Breite 1,25 m. Da der untere Theil desselben in der Erde liegt, kann die Höhe nicht angegeben werden, man kann sie auf ca. 1 m. ansetzen. Auf der Nordseite des Blockes bemerkt man fünf Schalen, die in einer krummen Linie sich an einander reihen und durch eine Rinne theilweise mit einander verbunden sind. Eine zweite Reihe von Schalen, von denen eine in einer muldenartigen Vertiefung liegt, zieht sich über eine Kante des Blockes hin; die Form der Schalen ist am äussern Rande nicht kreisrund, sondern eher oval, allein der tiefere Theil ist rund und sauber ausgehöhlt. Die Tiefe der Schalen wechselt zwischen 3,5 bis 8,7 cm.; der äussere Durchmesser von 3,5 bis 8 cm.; der kürzere von 3,5 bis 6,5 cm. Oben auf der hintern Seite des Steines befinden sich ebenfalls mehrere kreisrunde Vertiefungen, die man auch für Schalen halten muss und eine Tiefe von 5 bis 10 mm. zeigen. (Taf. XXIV, Fig. 3.)

Da die meisten Schalen ganz glatte Seitenwände haben und auf dem Grunde ebenfalls glatt und rund ausgehöhlt sind, und namentlich 1 und 9 im Innern wie geschliffen sind, so ist wohl kein Zweifel, dass dieser Stein, der im Aberglauben eine wichtige Rolle spielt, als Schalenstein zu betrachten ist. JOH. GARTMANN, Reallehrer.

## 361.

### Les Ténévières artificielles des cités lacustres.

Dans l'excellente étude qu'il a publiée en 1865 sur les »Palafittes du lac de Neuchâtel«, M. E. Desor a décrit sous le nom de *Ténévières* les îlots artificiels des stations lacustres de l'âge de la pierre (les *Steinberg* de la Suisse allemande). Ce sont des îlots submergés sous un ou deux mètres d'eau, ayant quelques centaines ou quelques milliers de mètres carrés de superficie, formés, ou tout au moins recouverts, d'un revêtement de pierres amoncelées autour des pilotis; ces amas de pierres de différentes grosseurs, depuis le volume du poing et au-dessus, s'élèvent notablement au-dessus du blanc-fond vaseux qui les entoure. L'abaissement du niveau des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienné en les transformant en îles émergées d'abord, puis en monticules au milieu de la plaine, a permis d'en faire une étude plus précise.

M. Desor supposait que ces îlots étaient artificiels, construits de toutes pièces et intentionnellement par les hommes qui, pour fixer les pilotis de leurs palafittes sur un sol rocheux, avaient entassé autour de la base de troncs d'arbres, redressés verticalement et simplement posés sur le fond, des enrochements de cailloux recueillis sur le rivage; un empierrement de un à deux mètres d'épaisseur devait suffire à consolider la charpente.

Cette théorie de l'origine des ténévières tombe devant les faits constatés depuis lors, à savoir: l'existence de *ténévières naturelles*, semblables à celles des palafittes mais ne renfermant ni pilotages ni traces du travail de l'homme, l'existence de véritables *ténévières artificielles* dans des régions où le sol n'est point rocheux, le fait de la taille en pointe des pilotis démontrée dans certaines ténévières, pointe qui prouve que le tronc d'arbre devait être enfoncé dans le sol; le fait enfin que dans les ténévières l'enrochement n'est pas profond, mais n'est que superficiel.

Sans entrer ici dans la théorie des pavés protecteurs de la grève, et des ténévières naturelles que je développerai ailleurs<sup>1)</sup>, voici comment je comprends l'établissement des ténévières artificielles qui recèlent les ruines des cités lacustres.

Une peuplade bâtissait un village dans le lac en plantant ses pilotis dans le sable de la *beine*, ou blanc-fond, par deux ou trois mètres de profondeur d'eau moyenne; ces pilotis, en nombre énorme souvent, arrêtaient le choc des vagues et empêchaient la dispersion des débris de la vie journalière, des rebuts de la cuisine, des déchets des divers métiers et industries, que jetaient ou laissaient tomber dans le lac les habitants de la palafitte. Ces débris, mêlés avec le sable que les vagues accumulent bientôt dans tout endroit abrité, devaient former sous le pilotage un monceau, un amas composé en partie de substances organiques, en partie de sables et de limon, en partie enfin de

<sup>1)</sup> Voyez mon étude sur les ténévières des lacs Suisses dans les Archives des Sciences physiques et naturelles de Genève. 1879.

